

Projet de centrale photovoltaïque au sol – Clarafond-Arcine
Avis PCE - 23 janvier 2024

*Projet Syan'EnR, examiné avec le service Transition EnR : Philippe et Floriane + Julien Thomas, référent territorial
(la visite sur place n'ayant pu se faire faute de temps, le dossier a été examiné en salle sur la base d'un document de présentation)*

• **Contexte :**

Commune de Clarafond-Orcine, commune de montagne.

Délaissé autoroutier ayant servi d'aire de stockage de matériaux lors de l'aménagement de l'A40, près du village de Clarafond (à 500m env.).

Crêtes de la Montagne du Vuache à 3kms env.

Parcelles en enclave dans les boisements continus traversées par l'A40 sur plusieurs kms.

Une ZA avec projet d'extension inscrite dans le PLU se situe un peu plus au nord-ouest, au niveau de la sortie

Enjeux d'environnement assez fort : Natura 2000 + zonage N au PLU avec corridor écologique en limite est (passant par le pont enjambant l'autoroute).

Parcelles communales, sauf la parcelle longeant l'autoroute, qui est privée. Ces parcelles servent encore de zones de dépôts, mais grâce à la végétation spontanée cela semble peu visible depuis l'autoroute et la petite route en approche du village.

Avis :

La mise en place de panneaux photovoltaïques va modifier la perception de la séquence boisée avec un effet de « mitage » banalisant les paysages perçus depuis l'A40 dans une séquence d'entrée du département.

Au regard des enjeux environnementaux, ce secteur aurait mérité une opération de remise en état avec renaturation plutôt qu'une installation photovoltaïque !

Si le projet est maintenu, 2 positionnements / 2 niveaux d'ambition :

- Soit on « assume » l'effet mitage et le changement de registre général laissant une transparence depuis l'autoroute
- Soit on essaie de limiter cet impact en mettant en place une structure de type bande boisée en limite nord de l'opération (principe de jeunes plants forestiers Végétal Local en mélange (+ protections anti-gibier) ou régénération naturelle par étrépage si conditions favorables).

Fournir des vues et photomontages depuis l'A40 et depuis le PS au nord-est de la parcelle pour avoir une idée du niveau d'impact visuel.

Dans tous les cas, il faut aussi vérifier les impacts depuis les points de vue plus lointains, dans le cas présent, le projet risque d'être perçus dans les vues offertes depuis les chemins de randonnées du Vuache, notamment le GR du balcon du Léman. Prévoir un relevé photos et surtout des photomontages voire coupes de principe même sommaires mais bien positionnées pour montrer le niveau de ces impacts.

Attention, il semble qu'il y ait un talweg naissant (tête de bassin) en limite sud du projet (cf. scan 25 / courbes de niveau). Il faudrait mettre à distance les installations de ce talweg (au moins d'une dizaine de mètres vers le nord) et protéger la zone durant le chantier.

L'allée technique gagnera à être traitée avec un mélange terre-pierre et engazonnée avec un mélange de semences labellisées Végétal Local (comme pour les techniques de piste technique en montagne en site sensible),

Local technique à soigner notamment sur ses faces vues depuis l'A40, et sans doute depuis la petite route de Clarafond (?). Clôture simple en galva (type ursus forestier) sur poteaux galva, à positionner de manière la plus discrète possible.

Au regard de sa sensibilité (a priori plus importante que les deux autres sites visités ce matin), il serait intéressant d'aller sur place pour conforter mes impressions voire ajuster mon avis.